MODELE DE REGLES DE BONS USAGES DE L'IA DANS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Table des matières

1. Préambule 3
2. Modèle : Règles de bons usages de l'IA dans la pratique professionnelle 4
2.1. RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE 4
2.2. TRANSPARENCE 4
2.3. PROTECTION DES DONNEES 4
2.4. USAGE RESPECTUEUX ET VERTUEUX 5

Version 1	Novembre 2026	

1. Préambule

L'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine et le GRADeS ESEA Nouvelle-Aquitaine vous proposent ce modèle de document qui a pour objectif de présenter les principales règles de bonnes pratiques de l'usage d'un outil d'IA par vos professionnels et salariés.

Ce document s'appuie sur le guide HAS « Premières clés d'usage de l'IA Générative en santé[1] », qui guide les professionnels du champ sanitaire, social et médico-social dans leur usage des systèmes d'IA générative en santé.

« Chaque usage doit être conscient, supervisé et raisonné. »

La HAS préconise dans son guide les lignes directrices **A.V.E.C.** :

A.V.E.C. : Apprendre – Vérifier – Estimer – Communiquer

- **Apprendre :** le professionnel s'approprie le fonctionnement et l'utilisation du système d'IA générative ;
- **Vérifier** : le professionnel est attentif à la pertinence de son usage, à la qualité de sa requête et au contrôle du contenu généré ;
- **Estimer** : le professionnel analyse au cours du temps la qualité et l'adéquation aux besoins du système d'IA générative ;
- **Communiquer** : le professionnel échange avec son écosystème dans une démarche d'amélioration continue.

—> Le bon usage de l'IA générative en santé se fait AVEC le professionnel.

Sur la base de ce concept, nous vous proposons ces règles de bonnes pratiques. Cette partie présente les engagements que les professionnels de la structure doivent appliquer pour un usage responsable, de confiance et éthique auprès des usagers.
Il semble intéressant de faire signer ces engagements à chaque professionnel de la structure, cela participe aux facteurs d'adoption de la charte.

[1] https://www.has-sante.fr/jcms/p_3703115/fr/premieres-clefs-d-usage-de-l-ia-generative-en-sante

2. Modèle : Règles de bons usages de l'IA dans la pratique professionnelle

2.1. RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE

- L'IA n'agit qu'en soutien du professionnel, elle ne se substitue pas à l'expertise, l'évaluation ou la décision de celui-ci, ce dernier conserve la responsabilité des actes posés.
- Les contenus générés peuvent contenir des erreurs, la vérification systématique des résultats est importante avant toute diffusion.
- Ne jamais utiliser une réponse produite par l'IA sans analyse critique lorsque celle-ci est susceptible d'avoir un impact sur la personne accompagnée.

2.2. TRANSPARENCE

- Informer les patients, usagers, la personne accompagnée ou le tuteur légal de l'usage de l'IA pour aider dans sa prise en charge.
- Informer la direction de l'établissement de l'usage d'un outil intégrant une IA, si celui-ci n'est pas encore référencé et approuvé par la direction.
- S'assurer que les droits d'auteur sont respectés quand l'IA est utilisée pour produire des images, des vidéos, des publications, …. Il est également important de citer les sources, cela permet de vérifier les résultats produits.
- Signaler toute anomalie, incohérence ou comportement inattendu constaté lors de l'utilisation d'une solution d'IA auprès de la Direction de l'établissement ou du responsable informatique.

2.3. PROTECTION DES DONNEES

- Respecter les obligations légales RGPD (Règlement général sur la protection des données) : ne jamais saisir, copier ni transférer de données personnelles, médicales ou identifiantes dans un outil d'IA non sécurisé et non validé par la Direction : l'anonymisation dans ce cas est la bonne pratique. Un partage non maîtrisé des données peut générer des risques juridiques et réputationnels.
- Ne jamais déposer dans une IA publique ou non validée des documents internes, rapports, dossiers d'usagers, comptes rendus ou tout autre document contenant des informations confidentielles.
- Privilégier l'anonymisation ou la pseudonymisation des données lorsque l'usage de l'IA est autorisé.

Le non-respect de ces règles met en péril le secret médical, la conformité RGPD et la confiance avec le patient.

2.4. USAGE RESPECTUEUX ET VERTUEUX

L'usage de l'IA, comme tout service numérique, a un impact environnemental lié aux ressources nécessaires à son fonctionnement. Une utilisation réfléchie, adaptée aux besoins réels et aux objectifs recherchés, contribue à une démarche numérique plus responsable.

- Privilégier les usages à forte valeur ajoutée avec un besoin concret.
- Éviter de recourir à ces outils pour de simples recherches d'informations, qui peuvent être faites via un moteur de recherche classique.
- Optimiser les requêtes (prompts) pour limiter les traitements superflus.
- Évaluer régulièrement les risques de biais algorithmiques et tout ce qui pourrait traduire une quelconque discrimination ou préjugé.
- Garder un esprit critique face aux résultats générés par l'IA et tenir compte des biais potentiels liés aux données d'entraînement.
- Utiliser les solutions d'IA uniquement dans les domaines pour lesquels elles ont été validées par l'établissement.
- Signaler toute évolution du comportement d'une solution d'IA susceptible d'altérer la qualité des résultats.

En tant que professionnel de la structure, je m'engage à la mise en application de ces règles de bonnes pratiques dans mon quotidien.

Signature du Professionnel :

En appliquant ces principes, vous garantissez la protection des données et la conformité légale, tout en renforçant la confiance autour de votre usage de l'IA auprès de vos collaborateurs et des personnes prises en charge au sein de votre structure.